



BMX CLUB
SAINTE VICTOIRE

Facebook: BMX Club Sainte Victoire TRETS

**CHAMPIONNAT
DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES DU RHÔNE
DE**

**BMX
RACE**

**DIMANCHE 5
FÉVRIER 2017**

**PISTE DE TRETS
COMPLEXE SPORTIF DE
LA GARDI**

**ENTRÉE GRATUITE
BUVETTE SUR PLACE**



**ELDOCTUS
COMMUNICATION**



CON-AM



Rénovation

PERONZ Thibaut
06.30.56.26.33





- DOSSIER D'INVITATION -
(20 et 24 pouces)

LE BMX CLUB SAINTE VICTOIRE
ET
LE COMITE DEPARTEMENTAL DES
BOUCHES DU RHÔNE
VOUS INVITENT
LE 05 FEVRIER 2017
AU
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2017

Inscriptions

Le Championnat Départemental est ouvert à tous les pilotes licenciés FFC du département Bouches du Rhône ainsi qu'aux pilotes des comités Alpins du comité Provence

Aucune inscription individuelle ne sera acceptée. Les inscriptions se feront uniquement **par l'intermédiaire d'un club** pour au plus tard le mercredi soir précédent la compétition.

Le montant de l'inscription est fixé à **9,00 €** pour 20" **et/ou** 24".

Les chèques sont à libeller à l'ordre de :

BMX CLUB SAINTE VICTOIRE

Les inscriptions sont à faire parvenir uniquement par mail au plus tard le :

Mercredi 01 Février 2017

Auprès de :

M. MARTINEZ Christian

Email : christian-martinez@bbox.fr

Copies engagement à :

Club : bmxstevictoire@aol.fr

Thierry Henny (Comité) : thierryhenny@aol.com

Michelle Henny (Arbitres 13) : michellehenny@aol.com

Les Modifications, Ajouts, Annulations doivent être faites **exclusivement** par mail **jusqu'au vendredi 03 Février 21h00**.

Attention tous les engagements seront dus après cette date.

Aucune demande d'inscription supplémentaire ne sera prise en compte le Samedi, Tout engagement le jour de la compétition ne pourra être accepté que suivant les conditions en vigueur dans le comité :

- 1) Que cela soit demandé suffisamment tôt avant le début des courses
- 2) Qu'il y ait des places vacantes sur les feuilles de races de la classe d'âge concernée.
- 3) Que soit acquitté le paiement d'une pénalité de 9,00 €, correspondant au doublement de l'inscription,

Catégories

MATIN	APRES-MIDI
Cruiser Minime (2004 / 2003)	Benjamin Novices (2006/2005)
Cruiser Cadet (2002 à 2001)	Benjamin G / F (2006/2005)
Cruiser Junior (2000 à 1999)	Minime Novices (2004/2003)
Cruiser 19/29 ans (1998/1988)	Minime G / F (2004/2003)
Cruiser 30/39 ans (1987/1978)	Cadet (2002/2001)
Cruiser Vétéran (1977 et avant)	Fille 15 ans et + (2002 et avant)
Prélicencié G / F (2011 et après)	Junior (2000/1999)
Poussin G/ F (2010/2009)	Homme 19/29 ans (1998/1988)
Pupille Novices (2008/2007)	Homme 30 et + (1987 et avant)
Pupille G/F (2008/2007)	Elite (1998 et avant)

- Pour les filles, si moins de 4 concurrentes, elles courent avec les garçons de la catégorie inférieure.
- Le titre de champion ne sera décerné qu'aux catégories ayant au moins trois participants.
- Il n'y a pas de titre de champion des Bouches du Rhône décerné aux catégories novices.

Sauf dispositions particulières, le règlement en vigueur est celui de la FFC en application à la date de la compétition

Les plaques

La plaque frontale :

Fond de plaque formé d'un carré de 10 cm de côté avec des chiffres d'une hauteur de 80mm mini et 8 mm d'épaisseur et d'une lettre de 40 mm de hauteur



Novices



Filles / Femmes



Cruiser



Garçons



Junior Fet G
en 20'' et Cruiser



Elite1 F et G

La double plaque latérale :

Fond blanc avec chiffres noirs d'une hauteur de 80 mm mini et 8 mm d'épaisseur et d'une lettre de 40 mm de hauteur.



Le port des plaques, frontale et latérale, est obligatoire lors de toutes les compétitions en Provence.

Timing prévisionnel

Sauf cas particulier (météo, ou autres...)

MATIN :

Classes d'âge de Prélicenciés à Pupille G,F et Novice + Cruiser

L'ordre de passage sera défini suivant les conditions de la compétition

- 9h00 => 9h10 essais contrôlés
- 9h10 => 9h50 essais grille
- 10h00 => début des 3 Manches qualificatives
- A l'issue des 3 Manches enchainement => des phases à élimination directe
- Vers 12h15 => fin des courses suivi de la cérémonie protocolaire

Le titre de champion ne sera décerné qu'aux catégories ayant au moins trois participants.

Il n'y a pas de titre de champion des Bouches du Rhône décerné aux catégories novices.

APRES-MIDI :

A noter que les essais ne débuteront qu'à l'issue de la fin de la cérémonie protocolaire du matin

Classes d'âge de Benjamins à Elites + Novices Benjamin et Minime

L'ordre de passage sera défini suivant les conditions de la compétition

- 12h45 => 13h45 essais grille
- 14h00 => début des 3 Manches qualificatives
- A l'issue des 3 Manches enchainement => des phases à élimination directe
- Vers 16h30 => fin des courses suivi de la cérémonie protocolaire.

Le titre de champion ne sera décerné qu'aux catégories ayant au moins trois participants.

Il n'y a pas de titre de champion des Bouches du Rhône décerné aux catégories novices.

Accès à la piste

Adresse : **Complexe sportif La Gardi, Avenue Marius Joly,
13530 Trets**

Divers

Entrée gratuite

Buvette et restauration sur place

Renseignements

Tél: 06.12.05.31.11

Mail: bmxstevictoire@aol.fr

Site: bmxtrets.free.fr

Facebook: BMX Club Sainte-Victoire Trets

Championnat Départemental Bouches du Rhône 2017

